

Questions orales

sommes qu'elle lui devait. Je peux garantir au député et à la Chambre que la majorité des fonds dus au gouvernement du Canada ont été récupérés.

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre.

Hier, nous avons parlé des fonds qui ont été confiés à cette entreprise. J'ai entre les mains une lettre datée du 17 juin 1986 dans laquelle le ministre des Transports de l'époque précise qu'il approuve la vente et conseille au président du CN de prendre en considération tous les droits des employés et de surveiller de très près le transfert de l'actif.

C'est donc dire que cette transaction semblait susciter certaines craintes avant le mois de juin 1986, mais que, après cette date, de toute évidence, le sort des employés n'importait plus.

Le ministre peut-il promettre à la Chambre que les biens des administrateurs de la société qui sont personnellement responsables, c'est-à-dire MM. Fingold, Cole et Ruhland, seront saisis de sorte que les contribuables et les employés du pays seront protégés?

L'hon. Doug Lewis (ministre des Transports): Monsieur le Président, je suis content que le député fasse allusion à cette lettre, puisque cela me donne l'occasion de la déposer et de la rendre publique.

Le premier paragraphe de la lettre reprise dans l'article à sensation publié dans le journal *The Star* commence ainsi: «Vous vous rappellerez que lorsque j'ai approuvé la décision du conseil d'administration du CN de vendre CN Route. . .» L'article a omis ce passage, tout comme mon collègue d'ailleurs. Mais cela prouve bien que c'est le CN qui a décidé de vendre Route Canada.

Pour répondre à la question du député, je ne lui apprendrai rien en ajoutant que la procédure de faillite a comme objectif de faire le point sur la situation et de déterminer s'il y a eu fraude ou non. De plus, comme le sait le député, il semble, d'après les médias, que la GRC enquête à ce sujet. C'est sûrement la première étape à franchir avant qu'on entame des poursuites au pénal ou que le registraire des faillites porte d'autres accusations ou prenne d'autres mesures dans le cadre de la procédure de faillite.

L'ACCORD DU LAC MEECH

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre.

Le gouvernement ne nous a toujours pas dit exactement quel texte il comptait présenter à la Chambre à la suite de la Conférence des premiers ministres qui a eu lieu la semaine dernière. Je préviens le vice-premier ministre que le gouvernement ne saurait tenir pour acquis l'appui de mon parti tant que nous ne connaissons pas le libellé exact de ce texte.

Le vice-premier ministre confirmera-t-il qu'il y a certains problèmes de formulation concernant l'amendement constitutionnel d'accompagnement et son gouvernement peut-il nous assurer aujourd'hui même que le texte de cet amendement sera le même que celui qui figurait dans le communiqué des premiers ministres?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Je peux le confirmer, monsieur le Président.

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, c'est une réponse bien brève. Je l'interprète comme un engagement de la part du gouvernement, engagement que nous lui demanderons de respecter. Si nous avons plus de réponses brèves et pertinentes, la période des questions serait peut-être plus profitable.

D'après l'entente intervenue à la conférence des premiers ministres la semaine dernière, la conférence constitutionnelle de 1990 étudiera la clause Canada.

Vu que les autochtones ont été exclus des discussions constitutionnelles de la fin de semaine dernière, le vice-premier ministre promettra-t-il, au nom du gouvernement, que les autochtones participeront directement à la conférence constitutionnelle de 1990 où il sera question de la clause Canada?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Madame la Présidente, les députés savent que la ministre de la Justice, le ministre responsable des affaires intergouvernementales et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien se sont entretenus régulièrement avec les chefs autochtones au